



# 12<sup>ème</sup> Ford Festival Classique Le Valtin - La Bresse 18 - 21 mai 2023

## Bulletin d'inscription

**IMPORTANT** : remplir un bulletin par équipage pour les inscriptions de groupes

**Ecrivez lisiblement svp de nombreuses adresses mails sont Incomplètes.**

### Conducteur principal :

Nom :

Prénom :

Adresse complète:

Code postal :

Ville :

Téléphone :

E-mail :

Date et signature

### Accompagnant(s) :

Nom :

Prénom :

Nom :

Prénom :

Nom :

Prénom :

Avec quel véhicule serez-vous présent ?

Année de mise en circulation : .....

Etes-vous membre du Club Capri Passion \*

**oui**

\* Barrer la mention inutile

**non**

### Membre CCP

**NB : Un membre CCP par voiture fait bénéficier l'ensemble de l'équipage du prix "Membre CCP"**

X participant(s) x 330 € en chambre double =

X participant(s) x 400 € en chambre simple =

### Non Membre CCP

X participant(s) x 380 € en chambre double =

X participant(s) x 450 € en chambre simple =

Par virement

IBAN : FR76 1213 5003 0008 0010

1680 931 BIC : CEPAFRPP213

Coupon à remplir lisiblement et à envoyer à l'adresse suivante et uniquement à celle-ci :

Patrick Forignon

Club Capri Passion

140, rue du Petit Arbois

54520 Laxou

Vous devez faire parvenir votre règlement par virement avec ce RIB :

**Club Capri Passion**

accompagné de ce bulletin d'inscription complété lisiblement à l'adresse suivante et uniquement celle-ci :

**Patrick Forignon**

**Secrétariat CCP**

**140, rue du Petit Arbois**

**54520 Laxou**

Ces tarifs incluent : l'hébergement, la restauration et les activités organisées sur place par le CCP. Les prix sont indiqués par personne, à multiplier par le nombre de participants composant l'équipage.

Vos consommations personnelles ou tout autre supplément auprès des différents prestataires de la manifestation, hormis le forfait prévu par l'organisateur, resteront à votre charge.

**Les organisateurs attirent également votre attention sur deux points importants :**

1 - Votre inscription ne sera prise en considération définitive qu'accompagnée de son règlement intégral.

2 - En cas de désistement après la date du **31 mars 2023**, aucun remboursement, même partiel, ne pourra être exigé.